

PUBLIC CONCERNÉ : Personnel des établissements Industriels, Tertiaires, E.R.P. et E.R.T.



DURÉE TOTALE :
3 h 30

NOMBRE DE SESSIONS :
2 sessions par jour

EFFECTIF PAR SESSION :
12 apprenants maximum

OBJECTIFS :

- Savoir donner l'alarme,
- Savoir transmettre un message d'alerte,
- Connaître les principes d'alarme et d'évacuation,
- Connaître le risque incendie de son établissement,
- Connaître les différents modes de propagation,
- Maîtriser l'utilisation de tous les moyens de première intervention,
- Maîtriser leur choix dans l'attente des secours internes ou externes.

PRÉ-REQUIS :

Connaître les consignes incendie de son établissement.

RÉFÉRENTIELS :

Code du travail (Art R4227-39), Règlement E.R.P., Règles A.P.S.A.D., Code de la construction et de l'habitation. Arrêté royal du 28 mars 2014

THÉORIE - DURÉE : 1 h 30

PROGRAMME :

- Les moyens d'alarme (5 min),
- Le contenu du message d'alerte (5 min),
- La naissance et le développement d'un feu et savoir assurer l'évacuation (20 min),
- La propagation d'un incendie (20 min),
- Les différents moyens d'extinction (40 min).

MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES :

Tout le matériel pédagogique en adéquation avec la formation choisie est fourni par nos soins : ordinateur portable, vidéoprojecteur, accessoires, supports informatiques personnalisables aux risques de l'établissement.
Pour la pratique, des extincteurs CO₂, des E.P., le R.I.A. du C.A.P.S.I. et des E.P.I. sont fournis.

PRATIQUE - DURÉE : 2 h

PROGRAMME :

- Mise en situation dans la fumée (10 min),
- Mise en situation face aux dangers des gaz chauds (10 min),
- Mise en oeuvre d'un extincteur en toute sécurité (5 min),
- Intervention sur feux réels avec extincteurs (1h),
- Manoeuvres d'extinction avec un R.I.A. (25 min),
- Évaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques (10 min).

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

Apprentissage des savoir-faire par méthode démonstrative et participative.

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES :

Extrait des articles réglementaires, Guide « 1^{ÈRE} Intervention ».

METTRE À DISPOSITION DU FORMATEUR :

Les consignes de l'établissement et le registre de sécurité.

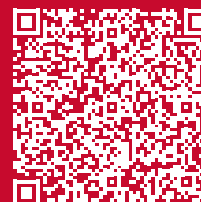
Validation par attestation individuelle de fin de stage

EUROFEU SERVICES

12, rue Albert REMY • 28250 SENONCHES

www.eurofeu.fr

0 820 90 18 18 Service 0,09 € / min + prix appel



TÉLÉCHARGER CETTE FICHE